

ORDRE
DES
ARCHI TECTES
AUVERGNE
RHÔNE
ALPES

*Rapport
d'activité
2023 - 2024*





**ORDRE
DES**

ARCHITECTES

**AUVERGNE
RHÔNE
ALPES**



Sommaire

L'édito	7
Vie de l'institution	8
Les conseillers régionaux	
La permanence	
En chiffres	
Budget	
En matière de communication	
Protection du public	14
Assurer la tenue du tableau	
Garantir le respect des dispositions du code de déontologie	
Chambre de discipline	
Les procédures collectives	
Accompagnement	22
Accueillir les jeunes architectes	
Aller à la rencontre des architectes sur le territoire	
Être en relation avec les ENSA	
Contribuer à la formation continue	
Améliorer nos locaux	
Echanger plus facilement	
Qualité architecturale	38
Participer à la représentation	
Accompagner les jurys de concours	
Sensibiliser le grand public	
Bilan	44
Rétrospective des deux années	

A woman with dark hair in a ponytail, wearing a white turtleneck sweater and dark pants, stands at a podium holding a microphone. She is addressing an audience whose heads are visible in the foreground. The setting is an indoor space with a wooden ceiling and several large, woven, basket-like pendant lights. A large window in the background shows an outdoor area with blue umbrellas and a table covered with a white cloth. To the right of the speaker is a large black banner with white and red text. A table with papers and a small potted plant is also visible.

**ORDRE
DES
ARCHI
TECTES**

ALVERONE

ALPES

Le mot de la présidente

La profession d'architecte en France, aujourd'hui et pour les années à venir, se confronte à de multiples enjeux cruciaux : la transition écologique, la rénovation du patrimoine bâti, l'évolution des pratiques professionnelles... Ces défis nous appellent à concevoir des espaces durables, à privilégier la transformation plutôt que la démolition des bâtiments, et à nous adapter aux nouvelles normes environnementales. Ces démarches sont essentielles pour répondre aux enjeux climatiques et aux attentes de la société contemporaine.

Pour l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes, que je représente en ma qualité de présidente, il est indispensable de :

- Fédérer notre profession pour accentuer sa force et sa solidarité.
- Garantir une pratique déontologique et exemplaire, bénéfique à l'intérêt général et à la qualité architecturale.
- Affirmer la place incontournable de l'architecte auprès des institutions et maîtres d'ouvrage publics / privés, pour construire la ville et le paysage de demain.

Consœurs, confrères, l'Ordre des architectes joue un rôle essentiel pour vous accompagner dans ces évolutions. En collaboration avec des organismes de formation locaux, nous proposons un catalogue de formations qualifiantes pour vous permettre de vous adapter aux nouvelles exigences d'un métier en pleine mutation. Nous vous apportons également un soutien dans vos démarches administratives et juridiques, en vous fournissant des informations clés sur les obligations légales et les bonnes pratiques professionnelles.

Par ailleurs, nous œuvrons activement pour défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics et promouvoir une architecture de qualité. Depuis 2022, nous avons intensifié nos actions pour répondre aux mutations du métier et aux nouveaux besoins, en outillant les architectes pour relever les défis actuels.

Être architecte en France, aujourd'hui et dans les années à venir, c'est s'engager activement dans la transformation durable de l'environnement bâti, avec le soutien et l'accompagnement de l'Ordre des architectes, pour évoluer dans un contexte en constante transformation.

Isabelle Dieu

Présidente

Les conseillers régionaux

La composition du Conseil

Les élections ordinales régionales ont eu lieu le 11 mars 2024.

Le Conseil est composé de 14 femmes et 10 hommes.

Quelques chiffres :

- Electeurs : 3 900
- votants : 1 144
- Bulletins blancs : 52
- Bulletins nuls : 55
- Suffrages exprimés : 1 037

Elles ont été réélues :

Véronique BAILLE,
Isabelle DIEU,
Lydie JOMAIN,
Christine QUANTIN-JALLIFIER
et Anne ROUCHOUZE.

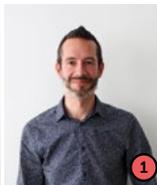
Ils ont démissionné avant la fin de leur mandat (2024) :

Célia AUZOU,
Isabelle CHAPUIS-MARTINEZ,
Anne KERGROHENN,
Jean-Noël PICOT
et Fabienne TRONEL-BADETZ.

LOIRE



Charlotte DALVERNY

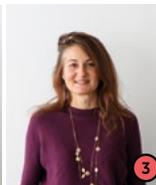


Nicolas PEYRARD

RHÔNE



Véronique BAILLE



Géraldine BAUD

ALLIER



Stéphane PICHON

PUY-DE-DÔME



Charlotte DUMAS



Julie-Caroline BERNOT-GAILLARD
Vice-présidente

HAUTE-LOIRE



Anne ROUCHOUZE

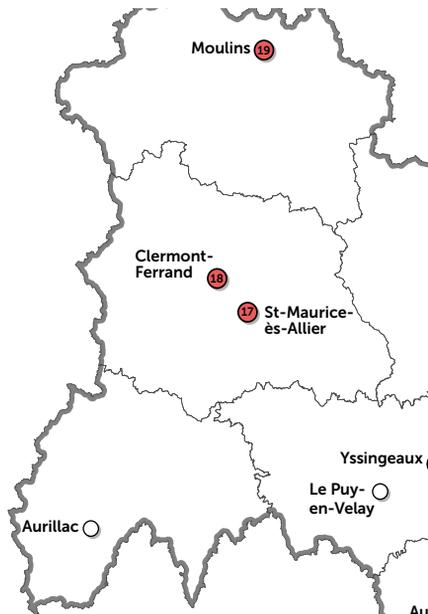
ARDÈCHE



Joël BELMONTE

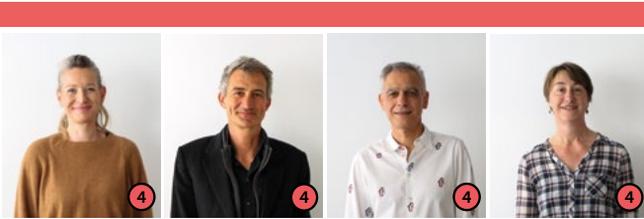


Céline VIDALLET



Les conseillers de l'Ordre sortants en 2024

Emilie BERNARD, Caroline GIRARD, Stéphanie PERRIN-CHANEL, Elisa SORIA, Huguette VERNAY et Nathalie VOISINE.



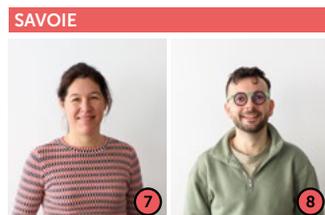
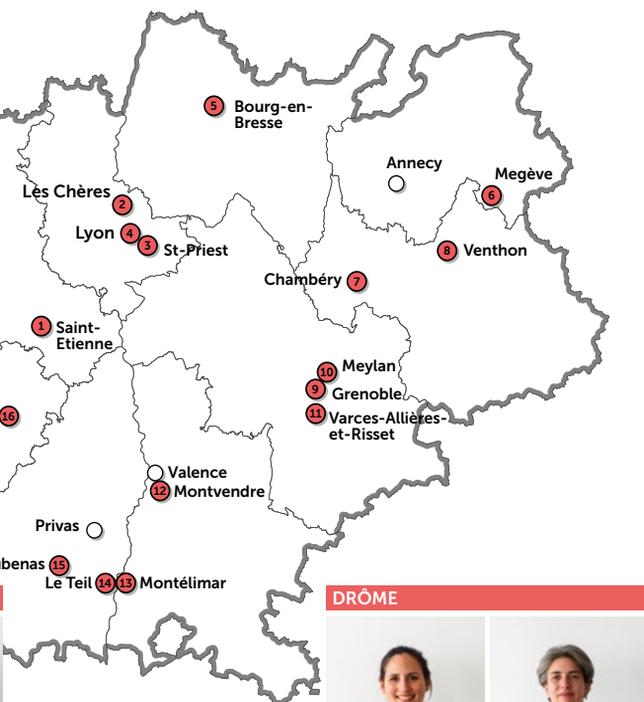
Sarah BIGOT | Nicolas CHABANNE | Eric CHARPY Trésorier | Monique MAIRE-AMIOT



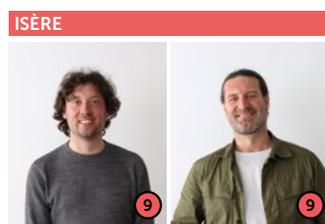
Guillaume VANDEN-BORRE Secrétaire



Isabelle DIEU Présidente



Amélie PRUSAK | Maxime MEIGNAUD



Thomas BONNENFANT | Vincent BRESSY



Marie CORDET | Lydie JOMAIN



Sylvain BUGIER | Christine QUANTIN-JALLIFIER

La permanence

Les salariés de l'Ordre régional

Locaux de Lyon Locaux de Clermont-Fd



**Clémentine
ALTSCHUL**

Juriste



**Michèle
BOUHALI**

*Accueil, secrétariat
et logistique*



**Antoine
CORRAL**

*Relations insti-
tutionnelles et
médias (alternance)*



**Jeanett
GUZMAN**

*Assistante gestion
comptabilité*



**Carla
RECORS**

*Assistante pôle
régalien*



**Célia
SANTORO**

*Secrétaire tech-
nique polyvalente*



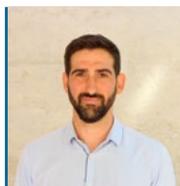
**Myriam
TABET**

*Chargée du
Tableau*



**Louison
BEDU**

*Chargée de
communication
(alternance)*



**Guillaume
LAVAL**

*Responsable de la
communication*



**Charlaïne
POURRAT PEYRIND**

Assistante des élus

Ils ont travaillé à l'Ordre entre 2023 et 2024 : Aïcha ABDOURHAMANE, Ingrid BOREAS, Andréa DEBUIRE, Karlène DUPRÉ, Karine LONG, Rémi MICHEL, Stéphanie MIGLIERINA et Léon VANDEN-BORRE.

En chiffres

Un aperçu des 2 années du Conseil en région

En 2023

9

séances officielles

34

réunions de bureau

En 2024

9

séances officielles

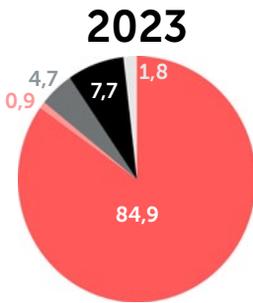
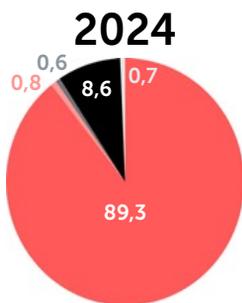
28

réunions de bureau



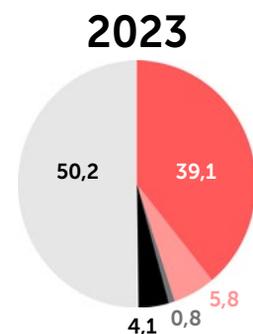
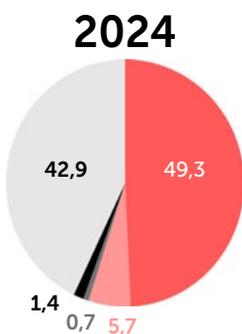
Budget

Les sources du budget (en %)



- Dotation de fonctionnement
- Produits de l'activité de l'Ordre
- Subventions intérêts des emprunts
- Autres produits
- Autres subventions (47 057 € actions territoriales)

Les dépenses de l'Ordre régional (en %)



- Charges de personnel
- Impôt et taxes
- Dotation amortissements et provisions
- Autres achats et charges externes
- Charges financières

Ressources au 15/11/24

En matière de communication

La communication de 2023 à 2024

30 458

exemplaires
de notre revue
Architectures & Territoires

22

archi'actu
la newsletter de
l'Ordre régional

49,6%

taux d'ouverture
en moyenne sur l'ensemble de nos
mails d'information

8,7%

taux de clics
sur ouverture de nos
mails d'information

25

articles/interventions
dans les médias

Réseaux sociaux et site internet



10 345

abonnés en 2024
+ 1 927 abonnés en deux
ans (8 418 en 2022).

20

vidéos publiées
en deux ans.

124

abonnés



134

publications
en 2024.

7 894

vues
entre 2023 et 2024.



542

abonnés
+ 46 abonnés en deux ans
(496 en en 2022).

2 110

abonnés en 2024
+ 86 abonnés en deux ans
(2 024 en 2022).



114

publications
en 2024.

32

tweets
en 2024.

182

publications
77 en 2023.
105 en 2024.



1 730

followers
+ 667 abonnés en deux ans
(1 063 en 2022).

Assurer la tenue du tableau

Le Tableau représente l'ensemble des sociétés et architectes inscrits à l'Ordre régional. Au sein du Conseil Auvergne-Rhône-Alpes, le service du Tableau remplit l'une des missions premières de l'Ordre : garantir au public des architectes assurés, formés et respectueux des règles éthiques de la profession.

Au 12 novembre 2024

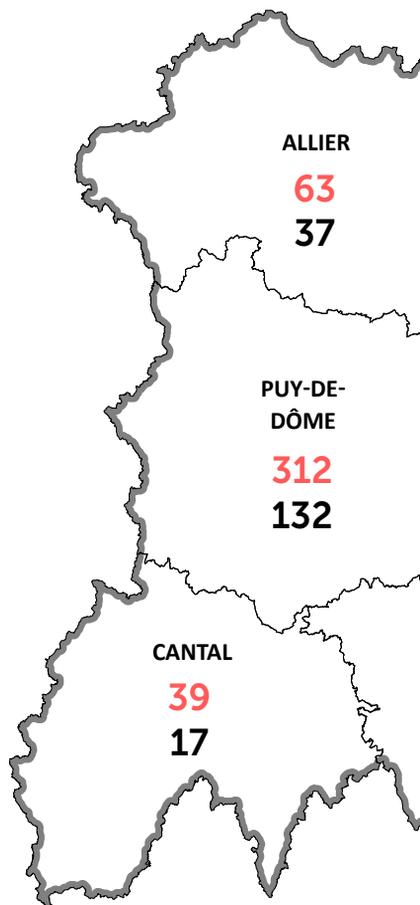
3 828
architectes

1 844
sociétés

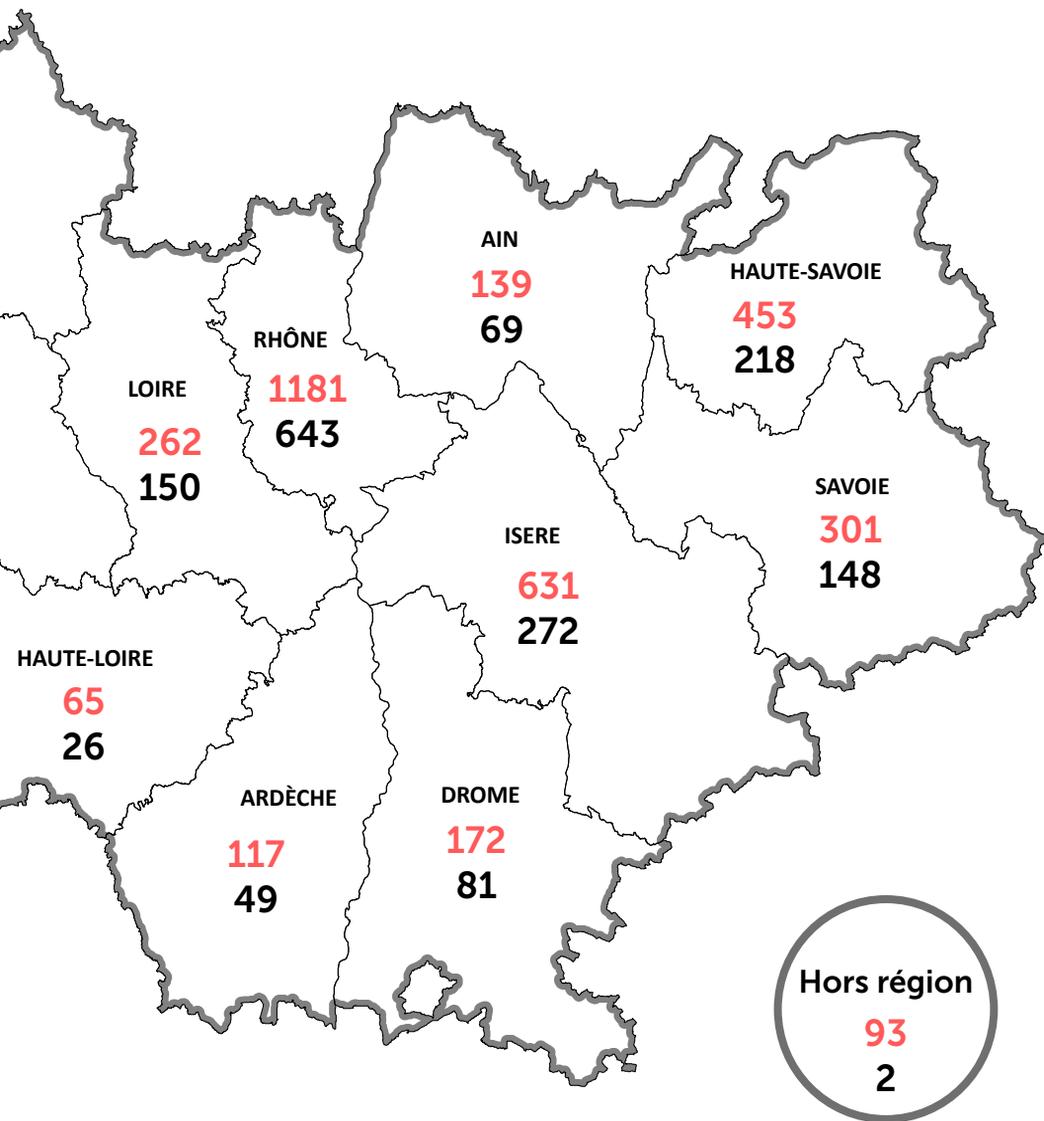
Au 31 décembre 2023

3 875
architectes

1 697
sociétés



Architectes
Sociétés d'architecture



Les mouvements

Mouvements architectes

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Inscriptions		
Réinscriptions	<u>170</u>	<u>148</u>
Transferts en région ARA	<u>NC</u>	<u>11</u>
Radiations	<u>168</u>	<u>156</u>
Transferts hors région	<u>NC</u>	<u>13</u>
Prestations de service	<u>17</u>	<u>9</u>
Variations	<u>+19</u>	<u>+1</u>

Mouvements sociétés

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
Inscriptions		
Réinscriptions	<u>95</u>	<u>77</u>
Transferts en région ARA	<u>NC</u>	<u>6</u>
Radiations	<u>43</u>	<u>56</u>
Transferts hors région	<u>NC</u>	<u>3</u>
Variations	<u>+ 44</u>	<u>+ 57</u>



Le contrôle des assurances

Toute personne physique ou morale inscrite au Tableau de l'Ordre ou à son annexe doit produire chaque année, au Conseil Régional dont elle relève, une attestation d'assurance pour l'année en cours, et ce avant le 31 mars. La production de cette attestation est essentielle puisqu'elle est une condition de maintien au tableau.

En 2024 :

504

relances par courrier simple
pour les architectes libéraux

361

pour les sociétés d'architecture

96

suspensions pour défaut
d'assurance pour les
architectes libéraux

38

pour les sociétés d'architecture

Garantir le respect des dispositions du code de déontologie

Traitement amiable des litiges

L'Ordre organise une procédure de règlement à l'amiable des litiges sous la forme de tentatives de conciliation, sous réserve de la qualité des parties.

Pour les litiges entre confrères, la saisine du Conseil Régional est obligatoire avant toute procédure judiciaire (article 69 du règlement intérieur de l'Ordre des architectes).

Pour les litiges entre architectes et maître d'ouvrages, la saisine dépend des dispositions prévues au contrat. En l'absence de clause de saisine préalable l'organisation d'une conciliation est à la discrétion du Conseil (article 70 du règlement intérieur de l'Ordre des architectes).

Pour les litiges entre consommateurs et architectes à la demande du client, le Code de la consommation (article L612-1) impose aux architectes exerçant avec des clients consommateurs de désigner dans leurs contrats un médiateur de la consommation. Le service juridique de l'Ordre a mis à la disposition des architectes l'ensemble des informations qui leur sont nécessaires pour satisfaire à cette obligation.

2023

	Conciliations	Non conciliations	Total
Différents entre confrères	3	25	28
Différents entre confrères et MOA	19	40	59
Total	22	65	87

2024

	Conciliations	Non conciliations	Total
Différents entre confrères	3	6	9
Différents entre confrères et MOA	9	34	43
Total	12	40	52

Protection du titre

7

personnes/entreprises contactées pour port illégal de titre en 2023

5

en 2024

4

ont régularisé leur situation en 2023

2

en 2024

1

en attente de régularisation dans le délai laissé en 2024

3

ont fait l'objet de poursuites pénales pour usurpation du titre en 2023

2

en 2024

Chambre de discipline

Tout architecte, société d'architecture ou agréé en architecture au sens de l'article 2 de la Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture est tenu de respecter le Code de déontologie des architectes. Lorsqu'il est saisi d'une plainte d'un architecte, d'un particulier ou d'un tiers, le Conseil régional examine le dossier et engage l'action disciplinaire, s'il l'estime fondée.

Rôle et fonctionnement de la Chambre de discipline

La Chambre régionale de discipline est une juridiction, instance distincte et indépendante du Conseil de l'Ordre, présidée par un magistrat de l'ordre administratif. Les différentes sanctions disciplinaires sont l'avertissement, le blâme, la suspension (avec ou sans sursis) pour une période de 3 mois à 3 ans ou la radiation.

Saisine de la chambre
de discipline

2023

5

2024

2

La signature de complaisance

En vertu de l'article 5 du Code de déontologie : « Un architecte qui n'a pas participé à l'élaboration d'un projet ne peut en aucun cas y apposer sa signature, ni prétendre à une rémunération à ce titre ; la signature de complaisance est interdite. »

Les conséquences liées à la signature de complaisance peuvent être dramatiques pour le maître d'ouvrage, pour le cadre de vie et la profession en général.

Depuis juin 2022, un lien étroit a été mis en place pour lutter contre les signatures de complaisance entre le service juridique du CROA ARA et des services instructeurs des départements de l'Ain, de la Loire, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

Les procédures collectives

Le Conseil régional est convoqué aux audiences de procédures de redressement ou de liquidation des entreprises d'architecture.

0

sauvegardes judiciaires
en 2023

1

en 2024

9

liquidations judiciaires
en 2023

12

en 2024

3

redressements judiciaires
en 2023

1

en 2024

18

avis sur les candidatures à
l'expertise judiciaire
en 2023

21

en 2024

Accueillir les jeunes architectes

La prestation de serment

Chaque année, l'Ordre régional invite l'ensemble des architectes inscrits et réinscrits l'année précédente à prêter serment. Un moment solennel mais aussi convivial entre consoeurs et confrères qui permet de marquer l'engagement déontologique et les responsabilités de l'architecte dans sa pratique.

Un événement durant lequel une table ronde thématique et un cocktail festif sont également organisés pour faire de cette journée un temps fort autour de l'architecture et de la profession.

Le 9 mars 2023, aux Grands Ateliers à Villefontaine (38), les architectes ont assisté à une table ronde sur le thème « Architecture, espaces publics et paysage », animée par David ABITTAN (tema.archi). Deux heures durant lesquelles, nos intervenants d'exception ont échangé sur la complémentarité entre architecture et paysage dans l'espace public.

Le 19 janvier 2024 au Selcius à Lyon (69), l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes a inauguré la première édition de son événement « empreinte » avec la prestation de serment promotion Catherine Jacquot (plus d'infos p. 29).



Parrain ordinal

Le Conseil régional a mis en place un entretien préalable à l'inscription. Cette démarche se veut bienveillante, il s'agit de recevoir les futurs architectes pour les informer sur ce qu'implique l'inscription, expliquer les missions de l'Ordre, répondre à leurs questions et créer un lien avec l'institution. L'élu ordinal rencontré à cette occasion devient ensuite un référent pour l'architecte.



Aller à la rencontre des architectes sur le territoire

Les « CROA'péro »

Le Conseil régional de l'Ordre des architectes a lancé en 2022 ses « CROA'péro ». Ces moments conviviaux organisés par les élus référents du département permettent d'échanger sur de nombreuses thématiques et de faire remonter les attentes, les difficultés ou les demandes des architectes.

En 2023 et 2024, 67 participants ont pris part à nos événements : échanges avec l'Ordre à Albertville (73) le 23 février 2023, visite d'une carrière et activité de taille de pierre de lave à Villedieu (15) le 30 juin 2023 et la présentation des actions de l'Ordre et de ses partenaires à Grenoble (38) le 11 juillet 2023. Des échanges entre architectes et services instructeurs de la Haute-Loire au Puy-en-Velay (43) ont eu lieu le 2 juillet 2024.



Colloques sur les territoires de montagne

En amont des rencontres Architectures et Territoires qui ont suivis en 2024, l'Ordre régional a été pionnier dans l'organisation d'après-midi de débats et échanges sur les problématiques des territoires de montagne.

Deux colloques ont eu lieu en 2023 :

27 avril 2023 : L'architecte : acteur essentiel de l'aménagement de la montagne de demain à Saint-Gervais-les-Bains (74)

Si la montagne a été un formidable laboratoire de création et un terrain de recherche novateur, elle a aujourd'hui perdu ce pouvoir de catalyseur d'innovations architecturales. Malgré la mise en place de politiques dédiées, telles que le "plan avenir montagne" créé par le gouvernement en mai 2021, il semble que les architectes et les urbanistes ne soient pas assez en amont des études de transformation de ce paysage et de son adaptation aux enjeux environnementaux auxquels nous devons faire face.

9 novembre 2023 : L'architecte : acteur ressource du territoire à La Bourboule (63)

Ces territoires de l'ouest de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont majoritairement montagneux et ruraux. Ils sont dotés de ressources (eau, paysages, espaces, patrimoine) qui en font leur singularité. Cependant, l'installation de nouveaux habitants est conditionnée à des emplois locaux et à la présence de commerces et services. Quelles réponses à l'objectif ZAN dans ces villes et villages ? Comment concilier attractivité du territoire et respect du patrimoine existant ?



15

élus, députés, maires et adjoints sont intervenus durant nos rencontres.



Les rencontres Architectures et Territoires

ARCHITECTURE ET TERRITOIRE | S

RENCONTRES POUR DES TERRITOIRES VIVANTS

Qu'est-ce que c'est ?

Rencontres initiées par le Conseil national, elles avaient pour objectif de démontrer que l'architecture apporte des solutions à l'amélioration de notre cadre de vie, partout sur le territoire, et sur de nombreux défis. Ces rencontres territoriales encourageaient le dialogue entre architectes et acteurs locaux. Elles ont permis de partager les solutions d'architecture selon les particularités locales, comme le recul du trait de côte, les risques naturels, ceux liés à l'économie des ressources, la qualité du logement, etc. autant de sujets qui se sont imposés à nous ces dernières décennies.

23

intervenants (architectes, élus et experts)

90

personnes présentes à Saint-Etienne

130

personnes présentes à Grenoble

65

personnes présentes à Lyon

Trois rendez-vous se sont déroulés en Auvergne-Rhône-Alpes :

26 septembre 2024 : Réinventer l'image de la ville par l'architecture à Saint-Etienne (42)

Comment l'architecture peut participer à changer l'image d'une collectivité ? Quels programmes pour une architecture au service des administrés ? Comment transformer la ville dans le respect du patrimoine bâti existant ? Trois ateliers permettront d'ouvrir le propos par des exemples livrés ou en cours de réalisation. Les échanges se poursuivront par une table ronde qui ouvrira sur des approches architecturales qui peuvent transformer l'image de tous types de collectivités.

3 octobre 2024 : Le devenir des stations de ski, JO d'hiver 2030 à Grenoble (38)

L'arc alpin a été porté par des modes de vie rythmés par la neige et la pratique des sports d'hiver. Le cycle climatique se réchauffant, ses pratiques sont en déperdition emportant avec elle une certaine vitalité.

Quel est le devenir des moyennes stations de ski, leurs adaptabilités, leurs résiliences notamment avec l'avènement des Jeux olympiques de 2030 ?



10 octobre 2024 : Recréer du lien entre ville et nature par l'architecture à Lyon (69)

De la notion de « nature », ou comment le projet d'Architecture devient un outil au service des territoires. Le renouveau de la nature est tout sauf de la science-fiction, il s'ancre dans le vivant. Ce vivant dont les animaux et les végétaux ont pleinement conscience. Ce vivant qui devient une re-source.

Ce vivant dont l'outil principal reste l'instinct. Nous avons imaginé un évènement permettant, au travers d'un scénario fictif, de croiser les visions, projections de cette nature en ville.

L'événement Empreinte

L'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes a créé un événement empreinte, liant prestation de serment, réunion annuelle et cérémonie des vœux à Lyon (69).

La première édition s'est tenue le 19 janvier 2024 au Selcius à Lyon (69). Une table ronde a été organisée sur la thématique de la « transformation de la ville » avec la participation de Sylvain GODINOT, 2^{ème} adjoint au maire de Lyon, Béatrice VESSILLER, Vice-Présidente à la métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et du cadre de vie et Catherine JACQUOT, architecte-urbaniste et marraine de cette édition 2024.

Cette journée s'est terminée par la cérémonie des vœux avec les prises de parole des institutionnels locaux.

A l'occasion de sa soirée de vœux, l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes a présenté les solutions qu'offre l'architecture aux urgences actuelles. Cette cérémonie de vœux a été l'occasion de (re)présenter le plaidoyer de l'Ordre des architectes intitulé « Habitats, Villes, Territoires : l'architecture comme solution ».



Être en relation avec les ENSA

Participation aux jurys HMONP

Le Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes nomme un juré architecte élu du Conseil pour chaque jury de HMONP pour les 4 Ecoles nationales supérieures d'architecture de la région.

Trois documents sont remis à chaque postulant :

- La loi sur l'architecture
- L'Ordre des architectes, pour quoi faire ?
- Le code de déontologie des architectes

Nombre de jours par école et par année

	2023	2024
Clermont-Ferrand	5	4
Grenoble	4	4
Lyon	7	7
Saint-Etienne	4	2
Total	20	17

Interventions HMONP dans les écoles

Un conseiller du Conseil Régional et un juriste interviennent en formation dans le cadre des enseignements « théoriques » de l'HMONP.

3 cours d'une demi-journée sont réalisés :

- Présentation de l'Ordre
- Installation professionnelle
- Déontologie et contrat

Les Journées Portes Ouvertes des écoles

Chaque année durant le premier trimestre, le Conseil régional de l'Ordre participe aux journées portes ouvertes des quatre Ecoles nationales supérieures d'architecture de la région : Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon et Saint-Etienne. Les conseillers prennent de leur temps pour expliquer aux jeunes et à leurs parents, les missions de l'Ordre des architectes, l'intérêt public de l'architecture, le principe de profession réglementée et les différentes pratiques possibles.

Voici les dates des Journées Portes Ouvertes à venir :

- ENSA Grenoble le mercredi 22 janvier 2025
- ENSA Saint-Etienne le samedi 25 janvier 2025
- ENSA Lyon le samedi 1^{er} février 2025
- ENSA Clermont-Ferrand le samedi 15 février 2025



Contribuer à la formation

Informer les architectes

Les architectes sont régulièrement informés des formations dispensées par les organismes partenaires de l'Ordre régional.

« Il reste des places »

Mail d'information envoyé à la fin du mois et qui présente les sessions de formation incomplètes sur le mois suivant.

Tableau trimestriel

Il permet d'avoir une vision des formations proposées au cours des trois mois à venir.

Nombre de formations présentées dans le guide annuel

187

dans l'édition 2023.

163

dans l'édition 2024.



Guide annuel

Edité en papier mais aussi disponible en numérique, le fascicule annuel liste l'ensemble des formations par thématique. Il est diffusé en début d'année à l'ensemble des architectes inscrits.

Site internet

Une rubrique « trouver vos formations » donne accès aux formations publiées par les organismes sur architectes.org.

Organismes partenaires

Au 31 décembre 2024, l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes est partenaire de 11 organismes de formation certifiés. Le CROA rencontre régulièrement ces organismes pour que les formations proposées soient adaptées aux besoins et attentes des architectes.

Auvergne Archiform'

auvergnearchiform@outlook.fr
www.auvergne-archiform.fr

CAUE de l'Ain

formation@caue-ain.com
caue01-formation.org

CAUE Rhône Métropole (69)

a.costes@caue69.fr
www.caue69.fr

CAUE de Haute-Savoie

caue74@caue74.fr
www.caue74.fr

Espagno Jean-François

jfespagno@gmail.com
espagno-formations.com

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

contact.clermont@fibois-aura.org
www.fibois-aura.org

GEPa Rhône-Alpes

geparhonealpes@orange.fr
www.gepa-ra.com

Les Grands Ateliers

Innovation Architecture

info@lesgrandsateliers.fr
www.lesgrandsateliers.org/formation

Nunaat (depuis novembre 2024)

06 52 51 59 91
bonjour@nunaat.fr
www.nunaat.fr

Scop les 2 Rives

04 72 20 08 95
formation@scop-les2rives.eu
www.scop-les2rives.eu

Ville & Aménagement Durable

04 72 70 85 59
contact@ville-amenagement-durable.org
www.ville-amenagement-durable.org



Les conférences « 11/13 »

Depuis plusieurs années, l'Ordre régional plébiscite ce format afin de proposer des formations aux architectes sur des thématiques variées. Une présentation et des échanges qui donnent droit à deux heures de formation complémentaire aux architectes présents. La conférence se conclue par un moment de convivialité afin de poursuivre les discussions.



9/10

C'est la note médiane donnée aux conférences 11/13 sur 78 avis.

279

C'est le nombre d'architectes présents aux conférences de l'Ordre régional.

30 juin 2023

Enjeux des éco-matériaux et réemploi de matériaux de construction à Lyon (69)

7 septembre 2023

Rencontre annuelle avec le SDIS Savoie à Albertville (73)

27 février 2023

Vos conseillers et juriste à votre écoute à Vallon-Pont-d'Arc (07)

20 juillet 2023

A la rencontre des partenaires de l'architecture à Bourg-en-Bresse (01)

17 octobre 2023

Enjeux des éco-matériaux et réemploi de matériaux de construction à Clermont-Ferrand (63)



21 novembre 2023

Le Crédit Impôt
Recherche dans le
domaine de l'architecture
à Grenoble (38)

12 avril 2024

Les missions de
l'architecte expert
judiciaire à Lyon (69)

6 décembre 2024

Les comités de
règlement amiable des
différends relatifs à
l'exécution des marchés
publics à Lyon (69)

26 janvier 2024

A la rencontre du SDMIS
Rhône/Lyon autour de
l'emploi des matériaux de
construction à Lyon (69)

4 octobre 2024

Innovation low-tech
dans l'Habitat. Faire
mieux avec moins à
Lyon (69)

Améliorer nos locaux

Déménagement : une nouvelle adresse pour l'annexe de Clermont-Ferrand

Le 27 septembre 2024, le Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes a quitté ses locaux situés au 7 rue Colbert à Clermont-Ferrand. Désireux de conserver une antenne sur l'ouest de la région, l'annexe a pris place sur le site de Clermont-Ferrand de la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC).

Ces locaux sont plus adaptés aux besoins de l'Ordre régional et bénéficient d'un emplacement plein en cœur de ville.

Charlaine POURRAT PEYRIND, assistante des élus, Guillaume LAVAL, responsable de la communication, ainsi que Louison BEDU, chargée de communication en alternance, sont dorénavant installés dans les nouveaux locaux de l'hôtel de Chazerat.

Nous remercions chaleureusement la DRAC et son directeur Monsieur DROUET de nous accueillir dans ce bâtiment protégé au titre des monuments historiques !



Les horaires de visite :
du lundi* au vendredi,
de 9 h à 16 h 30.

*Pas de visite le lundi
des semaines paires.

Échanger plus facilement

De nouvelles adresses e-mails

Afin de répondre au mieux aux différentes sollicitations, de nouvelles adresses e-mails ont été mises en place en octobre 2024.

Le nom de domaine des adresses devient **@croa-ara.org**, pour Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes. L'adresse générale de l'Ordre régional devient **contact@croa-ara.org**.

Nous vous invitons à privilégier cette adresse pour toutes vos demandes. Votre demande est traitée dans la journée ou transmise au service concerné.

Vous pouvez également privilégier les adresses de service suivantes :

- **tableau@croa-ara.org** : pour échanger avec le service régional du Tableau (inscription, modification, radiation, honorariat, etc.).
- **assurance@croa-ara.org** : envoyer votre attestation d'assurance (autre que la MAF, envoyée automatiquement lors du téléchargement).
- **formation@croa-ara.org** : pour vos questions au sujet de la formation.
- **juridique@croa-ara.org** : pour échanges et questions au service.
- **revue@croa-ara.org** : pour nous faire parvenir des propositions de projet à publier dans notre revue Architectures & Territoires.

Vous souhaitez contacter un conseiller de l'Ordre régional ?

Rien de plus simple, vous pouvez joindre vos conseillers par mail via son adresse mail ordinaire sous le format **prenom.nom@croa-ara.org**. Nous vous invitons à mettre systématiquement l'adresse contact en copie de vos échanges avec les élus afin d'optimiser le suivi de votre demande et faire le lien avec les services.

Exemple avec un prénom composé : jean-charles.nom@croa-ara.org.

Participer à la représentation

Les conseils d'administration

11

CAUE de la région

4

École Nationale supérieure de l'Architecture de la région

1

Maison de l'architecture (Isère)

1

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

1

CERC, Observatoires régionaux de la filière Construction

Les réunions préfectorales ou départementales

5

Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)

2

Sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP et IGH

4

Sous-commission de sécurité publique Etude de sûreté et de sécurité publique (ESSP)

12

Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA)

6

Commission départementale Nature, Paysage et sites (CDNPS)

3

Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

4

Commission de conciliation en matière d'urbanisme

11

Qualibat

Les jurys

- Pyramides d'argent, FPI Auvergne
- Les rubans du Patrimoine, CAPEB
- Prix régional de la construction bois, FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes
- Valeurs d'exemples, Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes



521
représentations
en 2023

427
en 2024 (au 15/11)

La campagne d'influence

Le Conseil régional de l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes a lancé une campagne d'influence avec Giesbert & Mandin (agence de conseil en affaires publiques) et Antoine CORRAL (chargé des relations institutionnelles et médias recruté en Alternance) sur les départements Isère, Rhône, Savoie et Haute-Savoie.

Cette campagne avait pour objectif d'augmenter la notoriété du CROA auprès des acteurs publics et de faciliter la compréhension des missions et du rôle de l'institution.

21 rendez-vous – 38 interlocuteurs différents dont préfets, députés, sénateurs, présidents de département, présidents de communautés de communes, maires, etc. Cela a été l'occasion de présenter le plaidoyer et le dispositif 1 maire/1 architecte.

Ces prises de contact ont permis à l'Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes d'établir des relations pérennes avec certains de ces interlocuteurs comme la métropole de Grenoble qui nous a gracieusement reçu pour l'organisation d'un évènement en 2024.

Accompagner les jurys de concours

L'Ordre régional est régulièrement sollicité par des maîtres d'ouvrage souhaitant la participation d'architectes aux séances de travail des jurys d'attribution de marché de maîtrise d'œuvre. Tous les 3 ans, il renouvelle la liste des jurés indépendants qu'il recommande.

Les conditions nécessaires pour devenir juré

- Être inscrit à l'Ordre depuis au moins 5 ans.
- Être à jour d'assurance civile professionnelle.
- Être à jour des cotisations ordinaires.
- Être à jour de l'obligation de formations continues.
- Ne pas avoir été condamné par la chambre de discipline.
- Obtenir l'avis favorable de la commission d'examen des candidatures.
- Avoir suivi la formation « juré de concours » dispensée par le juriste du CNOA et un représentant de la MIQCP.

Nombre d'architectes jurés de concours sur la liste de l'Ordre

	2023	2024 (au 15/11)
Ain	1	2
Allier	1	1
Ardèche	1	1
Cantal	0	0
Drôme	3	2
Isère	8	11
Loire	2	3
Haute-Loire	1	1
Puy-de-Dôme	7	8
Rhône	14	20
Savoie	5	5
Haute-Savoie	5	7
Total	50	61

Nombre de concours par année et par département

	<u>2023</u>	<u>2024</u>
<u>Ain</u>	<u>7</u>	<u>2</u>
<u>Allier</u>	<u>2</u>	<u>1</u>
<u>Ardèche</u>	<u>8</u>	<u>1</u>
<u>Cantal</u>	<u>1</u>	<u>1</u>
<u>Drôme</u>	<u>2</u>	<u>1</u>
<u>Isère</u>	<u>13</u>	<u>9</u>
<u>Loire</u>	<u>10</u>	<u>3</u>
<u>Haute-Loire</u>	<u>1</u>	<u>3</u>
<u>Puy-de-Dôme</u>	<u>8</u>	<u>3</u>
<u>Rhône</u>	<u>12</u>	<u>13</u>
<u>Savoie</u>	<u>6</u>	<u>0</u>
<u>Haute-Savoie</u>	<u>20</u>	<u>8</u>
<u>Total</u>	<u>90*</u>	<u>45*</u>

*dont 9 annulés en 2023 et 4 en 2024 (au 07/11)

100%

des jurés ont été sollicités et ont participé au moins 1 fois en 2023 et 2024.

Sensibiliser le grand public

Les JNArchis

Les Journées nationales de l'architecture, organisées par le ministère de la Culture et le Conseil national de l'Ordre des architectes, ont pour objectif de mettre en avant l'architecture et le métier d'architecte auprès de tous les publics. Elles visent à révéler la présence de l'architecture dans tous les territoires, qu'il s'agisse de grands projets ou de constructions du quotidien ; par la visite de chantier ou la rencontre avec des architectes au sein de leur agence.



Edition 2023

Architecture et transition écologique

125 événements en Auvergne-Rhône-Alpes

Edition 2024
Nouvelles vies des bâtiments et nouvelles pratiques de l'architecture

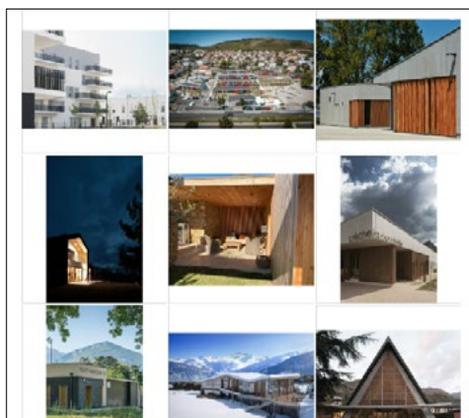
151 événements en Auvergne-Rhône-Alpes



Instagram

A destination du grand public, notre compte Instagram intitulé **ordre_architectes_ara** met en avant chaque semaine un projet livré en Auvergne-Rhône-Alpes grâce à des photos de qualité. Par l'image, les publications suscitent la curiosité envers des bâtiments et opérations diverses.

Suivez-nous et partagez nos publications !



La revue *Architectures & Territoires*

Cette revue met en lumière l'architecture du quotidien, donne plus de visibilité à la production et à la qualité architecturale sur le territoire régional

Editée en janvier et en juillet, elle est diffusée à plus de 9 000 exemplaires aux agences et organismes d'architecture, aux mairies et EPCI, aux sénateurs et députés, aux départements et à la région. Dans une approche de sensibilisation, la revue est également consultable dans certaines écoles et dans la majorité des bibliothèques et médiathèques de la région.

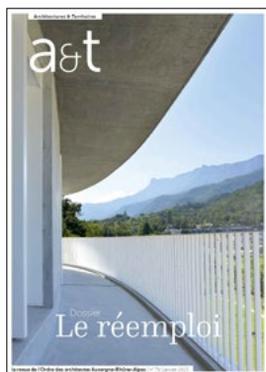
En lien avec l'Ordre régional, le comité de rédaction est composé d'architectes bénévoles et de conseillers ordinaires. Anne ROLLAND et Nicolas PISSIS, diplômés en architecture, rédigent les textes qui présentent les projets retenus, les portraits révélés et les thématiques traitées. Frédéric NOLLEAU les met en page en harmonie avec photographies, plans, croquis et visuels divers.

En plus de son format papier imprimé dans le Puy-de-Dôme par l'imprimerie Decombat, la revue est consultable en version numérique sur notre site internet.

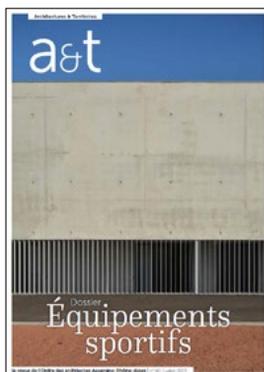
En 2023, le numéro de janvier avait mis en avant la thématique du réemploi dans l'architecture. L'édition 80 voulait faire un clin d'œil, un an avant, aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 en dévoilant des lieux et équipements sportifs suivant leur contexte.

En 2024, le comité de rédaction a observé une pause rédactionnelle pour réaliser une démarche prospective afin d'améliorer la revue, la faire évoluer et optimiser son coût.

Le numéro de juillet dernier développait la thématique du soin dans son sens le plus étendu, non cloisonné au monde hospitalier. Et comment l'architecture contribue-t-elle à prendre soin des personnes, des patients.



n°79 de janvier 2023



n°80 de juillet 2023

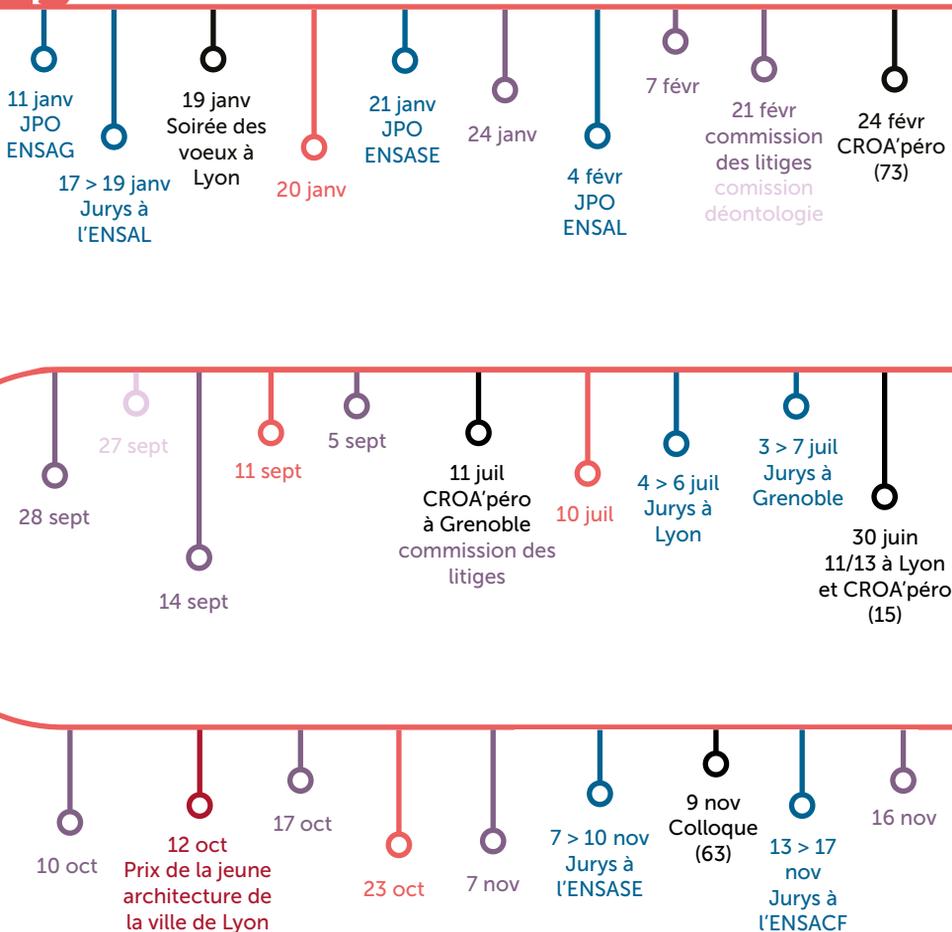


n°81 de juillet 2024

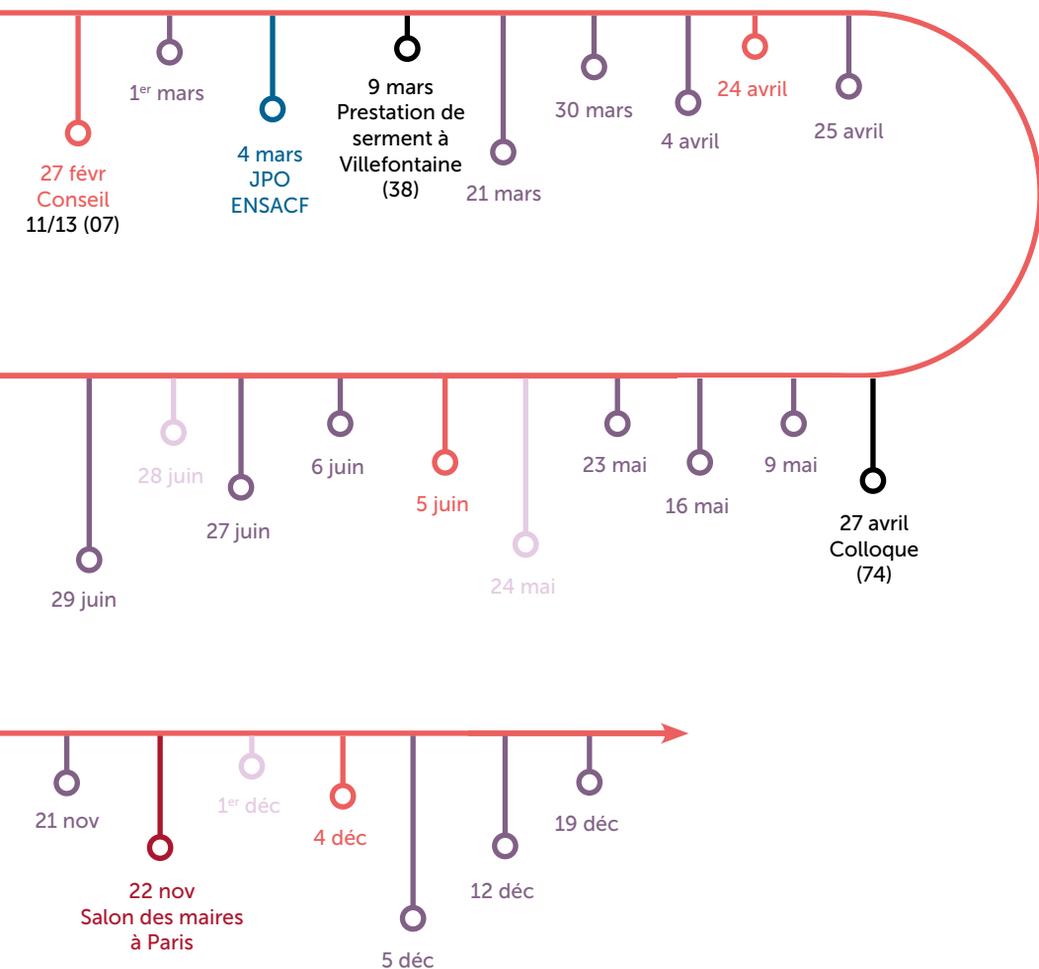
Rétrospective des deux années

Les deux dernières années ont été marquées par de nombreux temps forts à l'Ordre régional des architectes : événements, élections, représentations, réunions de travail ou encore promotion de l'architecture. Conseillers ordinaires et salariés se sont mobilisés chaque jour pour assurer les missions régaliennes de l'Ordre et bien plus encore. Un aperçu de 2023 et 2024 en quelques dates clés.

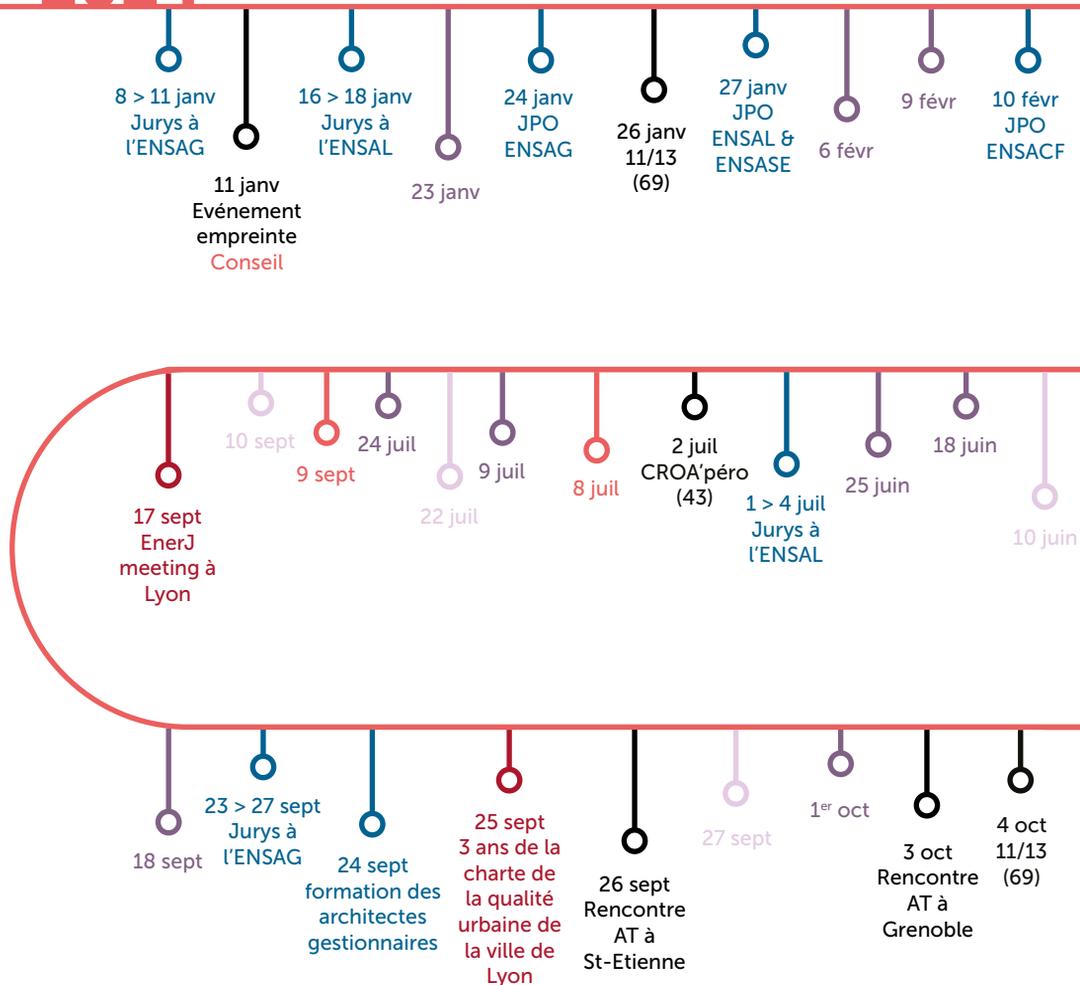
2023



- JPO et jurys HMONP des ENSA
- Commission des litiges
- Evénement de l'Ordre régional
- Commission déontologie
- Conseil
- Présence à un événement



2024



○ JPO et jurys HMONP des ENSA

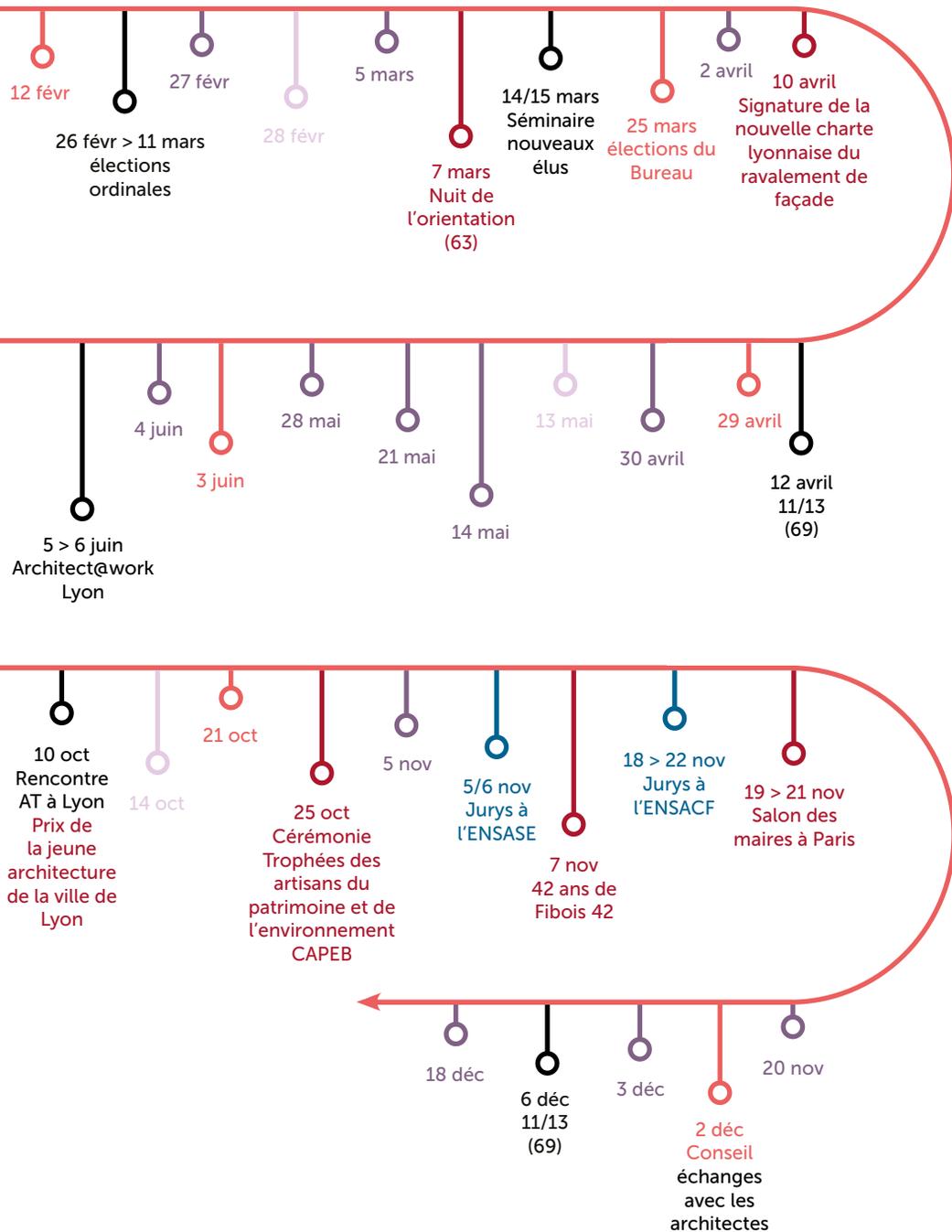
○ Événement de l'Ordre régional

○ Conseil

○ Commission des litiges

○ Commission déontologie

○ Présence à un événement





ORDRE
DES
C

C
H



Directrice de publication : Isabelle Dieu

Contenus : Services de l'Ordre régional.

Conception et mise en page : Guillaume Laval

Photographies : Pages 1, 26 et 28 (droite), Architectures et Territoires à Lyon le 10 octobre 2024 © SylvainJouvePhotographe / Pages 2-3, Architectures et Territoires à Saint-Etienne le 26 septembre 2024 © SylvainJouvePhotographe / Pages 4, 17 et 28 (gauche), Architectures et Territoires à Grenoble le 3 octobre 2024 © SylvainJouvePhotographe / Pages 6, 22-23, 29 et 48-49, Empreinte à Lyon le 11 janvier 2024 © SylvainJouvePhotographe / Page 10, Salariés de l'Ordre régional © CROA ARA / Page 11, Séance officielle du Conseil du 29 avril 2024 © CROA ARA / Page 24 (haut), CROA'péro à Villedieu le 30 juin 2023 © CROA ARA / Page 24 (bas), CROA'péro à Grenoble le 11 juillet 2023 © L. TONin-m'A Isère / Page 25, Colloque à La Bourboule le 9 novembre 2023 © SylvainJouvePhotographe / Page 31, Journées portes ouvertes de l'ENSAL le 4 février 2023 © CROA ARA / Page 34, Conférence « 11/13 » à Lyon le 4 octobre 2024 © CROA ARA / Conférence à Vallon-Pont-d'Arc le 27 février 2023 © CROA ARA / Page 36, Hôtel de Chazerat à Clermont-Ferrand © CROA ARA / Page 39, Salon des maires 2024 © Claire Jaillard.

**Conseil régional
de l'Ordre des architectes
Auvergne-Rhône-Alpes**

04 78 29 09 26
contact@croa-ara.org
www.architectes.org

7 rue Duhamel, Lyon 2^{ème}
4 rue Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

